

Claude Muller

Université de Bordeaux-III, Lettres

F-33607 PESSAC Cedex

(publié dans *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 114, 2004, 77-81)

Luigi CATALANI, *Die Negation im Mittelfranzösischen*. - Frankfurt am Main : Peter Lang, 2001, 540 p.

Le lecteur sera peut-être étonné par le caractère rudimentaire de la typographie, plus proche de la dactylographie que de l'imprimerie : aucune mise en page, titres de la même taille que les paragraphes, aucune séparation des chapitres. Le titre correspond au contenu : une étude de la négation dans une période du passé de la langue française. Cependant, l'extension donnée au "moyen français" est surprenante : l'auteur y englobe le 17^{ème} siècle, plus traditionnellement associé ailleurs au 18^{ème} sous l'étiquette de "français classique". L'étude est axée sur l'examen non d'un corpus continu, mais de quatre corpus distincts composés d'extraits de textes choisis vers le milieu des 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles.

La première partie comporte un état de la recherche sur la négation. La seconde partie, découpée par périodes chronologiques, examine successivement et de manière identique les emplois des différents types de négations. La troisième partie se présente comme une interprétation des structures négatives, en partant cette fois-ci du français moderne, et en suivant le même plan que la seconde partie descriptive. Quelques pages de remarques finales servent de conclusion au texte proprement dit; le livre ne s'arrête pas là : après les notes (très peu nombreuses compte tenu du volume du texte), vient la bibliographie, puis le corpus de 216 pages, indispensable à la lecture puisque le texte renvoie constamment à celui-ci.

L'étude s'inscrit dans une perspective fonctionnelle inspirée par les travaux sur les "grammaires de dépendance" (avec d'abondantes références à Ulrich Engel), ainsi que par les recherches typologiques basées sur les fonctions de l'ordre des mots et l'influence des facteurs communicatifs sur la grammaire.

L'état de la recherche, qui couvre une cinquantaine de pages, est assez impressionnant (comme la bibliographie, peut-être la plus complète parmi celles données sur la question dans les œuvres récentes; cependant elle n'est pas toujours exploitée dans le travail). L'auteur passe en revue les recherches contemporaines (au sens large: y est inclus par exemple Haase, dont l'étude sur le français classique date de 1898) sur la négation, et plus particulièrement sur la négation des langues romanes et celle du français. L'effort est méritoire: on y trouve recensés (de façon critique) aussi bien les travaux les plus traditionnels, d'inspiration philologique, que les recherches chomskyennes récentes (Haegeman, et surtout Zanuttini, centrée sur les langues romanes et plus particulièrement les dialectes italiens). L'effort est méritoire, même s'il n'est pas toujours facile de suivre l'auteur dans son exercice : le caractère abscons de la théorie chomskyenne ne facilite pas les résumés. J'ai cependant été un peu surpris de ne pas trouver parmi ces recensions mes propres travaux, qui sont par ailleurs abondamment cités dans les études de détail des parties suivantes : serait-ce que l'auteur n'y trouve rien à redire, puisqu'il adopte un certain nombre de mes hypothèses?

Le corps du travail est plutôt descriptif. Ici, le défaut du plan choisi devient assez vite sensible : les remarques sont très répétitives. Le volume de texte consacré à écrire que l'état de telle construction au 15^{ème} siècle est semblable ou à peu près à celui de la même construction du 14^{ème} siècle aurait été mieux utilisé, à mon sens, si l'auteur avait consacré un chapitre unique à chaque construction traitée (par exemple la construction exceptive *ne...que* qui fait l'objet d'observations précises et intéressantes). La partie explicative, qui vient ensuite, a tendance à

reprenre encore les observations de la partie descriptive. Ainsi, malgré le nombre de pages, on a l'impression de se trouver souvent devant un résumé; c'est patent, forcément, dans les trente pages consacrées à la négation du français moderne au milieu du livre: c'est trop ou trop peu, puisqu'il existe de très nombreuses descriptions synchroniques détaillées de cet état de langue. Les concepts fondamentaux utilisés dans la partie descriptive sont définis un peu trop rapidement. Ainsi, la grille d'analyse uniformément suivie distingue quatre types de négations: le type à *ne* seul, le type à double marquage comme *ne...pas*, le type à semi-négation associée comme *ne...personne* et le type utilisant *non*. Cette répartition conduit cependant l'auteur à classer dans les facteurs provoquant le premier type la construction associée à un mot négatif comme *personne*, ce qui fait évidemment double emploi avec le troisième type! Si, en français actuel, on peut rapprocher le deuxième type et le troisième (*ne...pas* et *ne...personne*, respectivement) en supposant une régulation syntaxique, il est vrai que cela est très difficile au 14^{ème} siècle, où *ne* est encore le mot négatif important. En somme, la grille rigide adoptée masque l'évolution fondamentale vers la négation sémantique installée soit principalement dans *pas*, soit dans les semi-négations comme *personne*. Une phrase comme *il n'est venu personne*, possible aussi bien au 14^{ème} qu'au 21^{ème} siècle, s'interprète très différemment: il est possible qu'au 14^{ème} siècle, le mot négatif important soit *ne*, avec une valeur de terme à polarité négative pour *personne*: "quelque personne que ce soit", alors qu'aujourd'hui ce mot est pleinement négatif. On constate donc une certaine tendance à l'anachronisme: les mots actuellement associés à la négation sont uniformément étiquetés TNW ("Teilnegationswörter"), alors que l'étiquette de TPN ("terme à polarité négative" - l'auteur utilise l'étiquette française) renvoie aux indéfinis comme "qui que ce soit". Or il est très probable que pendant toute la période qui fait l'objet de l'étude, mais surtout à ses débuts, les actuels TNW aient été en fait pour les locuteurs du temps des TPN. L'auteur sait bien que ses TNW ont des emplois non négatifs, mais le simple fait de parler alors de TNW employés comme TPN (p. 111 entre autres; p. 141) est une anticipation anachronique.

Cela dit, les conclusions de l'ouvrage (p. 273) ne sont pas globalement contestables: les facteurs de l'évolution de la négation du latin au français semblent bien liés à l'évolution de la position des modificateurs du verbe, à quoi s'ajoute le cycle décrit par Jespersen pour l'évolution de la négation par des renforcements incessants. Le rôle des facteurs phonétiques (accentuation postverbale) ou même des grammairiens normativistes, est probable, et admis par la plupart des spécialistes. Pour ma part, je pense cependant que les grammairiens du 17^{ème} siècle n'ont pas imposé des règles arbitraires: toutes les évolutions qui s'installent dans la norme au 17^{ème} siècle sont amorcées avant eux, ce sont les règles de la bonne société du temps, non des règles scolaires. Au demeurant, l'utilisation scolaire ne vient que plus tard, au 18^{ème} siècle. Je ne crois pas que le français ait maintenu l'usage du *ne* parce que les grammairiens l'ont recommandé; au contraire, l'usage du *ne* explicite, qui peut paraître arbitraire, s'est maintenu jusqu'à nos jours contre les avis de bon nombre de grammairiens, et son usage spontané est tout à fait fréquent avec certaines constructions (par exemple avec *sans que*). Je ne dirais pas non plus comme le fait l'auteur à la toute fin du livre comme si c'était une évidence, que le fossé s'est élargi entre la langue populaire et la langue soignée. En fait, c'est tout à fait le contraire: le français "populaire" décrit dans certains livres comme celui de Bauche au début du 20^{ème} siècle est vraiment archaïque et hors d'usage. La différence est aujourd'hui entre le français parlé, d'allure disloquée, et l'écrit, plus qu'entre langue soignée et langue populaire: différences de registres plus que de niveaux de langue, car ici comme ailleurs, les médias modernes et notamment la télévision ont uniformisé les usages. On en peut pas dire non plus que *ne* soit sorti de l'usage parlé familier: les corpus de français parlé spontané dans les milieux populaires montrent un usage nullement négligeable de *ne*, et la trace de son existence dans l'esprit des locuteurs est parfois visible. Ainsi, une des preuves de son influence encore actuellement, dans le français des jeunes, est la réalisation de l'impératif négatif sans négation explicite, mais avec antéposition du pronom (telle que *ne* le

requiert): lorsqu'on entend *t'inquiète!* ou *t'occupe!* on interprète *ne t'inquiète pas / ne t'occupe pas (de ça)*, et c'est un pur produit de la structure avec *ne*, même si ce mot n'est pas réalisé. L'imperatif affirmatif devrait construire le pronom à droite.

Dans le détail des très nombreuses analyses du corpus, j'ai noté quelques points discutables ou des interprétations erronées. Par exemple, je ne crois pas qu'il faille accorder beaucoup d'importance à une phrase de Froissard qui commence par *nous voulons pas que...* (P.101). Sur un concordancier partiel des oeuvres de Froissard, je n'ai trouvé aucune construction verbale de *pas* sans *ne*. Il s'agit probablement d'une erreur soit d'un copiste médiéval, soit de l'éditeur. Plus ennuyeux: p. 109, l'auteur n'a pas compris que les constructions de La Sale (*Jean de Saintré*) qu'il a relevées (129, 137, 143, 148) et dans lesquelles on trouve *ja soit ce que* ne sont pas des constructions à mot négatif sans *ne*, mais des locutions figées qui forment une conjonction concessive (*bien que*): cf. Martin et Wilmet, § 22). On ne peut donc en tirer argument (p. 113, p. 256) pour dire qu'à l'époque on utilise des TNW sans *ne* dans les constructions verbales. P.116, il y a un contresens sur une expression de Froissard (116, p. 331: "*à non de Dieu et de saint Gorge*"): il ne s'agit pas du *non* de négation en phrase elliptique mais du "nom"! (*au nom de Dieu et de saint Georges*). P. 256 (corpus: p. 393) une autre expression idiomatique n'est pas comprise: *il s'aperçoit (...) que mon devant ne tenoit comme rien...* Il n'y a pas ici une négation à *ne* dans une première subordonnée, et un mot négatif en proposition à ellipse du verbe, mais une seule proposition à *comme* adverbial; le sens est: "il s'aperçut que mon devant ne tenait presque pas" (cf. le moderne *il est comme fou*). L'analyse comme négation explicite d'une complétive dans une phrase de Molière (p. 173; corpus: p. 529) est erronée: *...et il ne tiendra qu'à elle que nous ne soyons mariez ensemble*. C'est une vraie négation avec *ne* seul: "...et il ne tiendra à rien d'autre qu'à elle que nous ne soyons pas mariés ensemble".

Dans d'autres cas, il aurait été utile de regarder plus loin que les quelques pages sélectionnées pour le corpus. Ainsi, l'auteur dit que *nenni* ne se rencontre plus dans le corpus au 17^{ème} siècle (p. 170). Oui, parce qu'il n'a dépouillé dans *George Dandin*, de Molière, que les scènes 1 à 4 de l'acte I. Mais un peu plus loin dans la pièce, on trouve de temps en temps ce mot dans la bouche du valet, Lubin, qui parle un français assez populaire. On ne peut donc en conclure (p. 283) que *nenni* et ses variantes disparaissent au 17^{ème} siècle: ces mots ont dû survivre assez longtemps dans le français populaire.

Sur un certain nombre de points qui font difficulté dans l'interprétation des phrases négatives, le livre est parfois peu clair, parfois décevant. Il est peu clair sur le sens à donner aux semi-négations (actuelles) employées dans les subordonnées de phrases négatives. Il reprend à son compte (p. 203-204) les restrictions fantaisistes de Milner 1979, que j'ai critiquées en leur temps¹ (ainsi, en français moderne, on peut dire sans problèmes d'acceptabilité *il ne voit son frère parler avec personne* -p. 204; les seules restrictions tiennent aux TNW adverbes comme *jamais, plus, guère*). Evidemment, admettre qu'on puisse avoir des mots négatifs employés comme TPN en subordonnée, ou alternativement associés à une négation *ne* en principale, est rendu compliqué par le fait que dans toute cette période, l'absence de *pas* ne peut s'interpréter comme un indice sûr d'association négative entre *ne* et le TNW. Inversement, l'occurrence de *pas* et celle d'un TNW en subordonnée ne signifie pas forcément qu'il n'y a pas association négative puisque la régulation des emplois en terme de distribution complémentaire entre *pas* et les mots négatifs n'est pas absolue avant la fin du 17^{ème} siècle dans la langue écrite. Cela devrait rendre prudent: faut-il, comme il le fait, taxer Vaugelas d'inconséquence lorsqu'il écrit: *je ne voudrais pas me servir d'aucun mot qui ne fust du bon Usage* (p. 168) ou Racine de faute dans: *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaît* (ibid.) ? Pas dans ces phrases, puisque la négation est dans une autre proposition verbale que le mot négatif, qui est simplement ici un TPN dans la dépendance d'une principale négative! Il ne faut pas mettre sur le même plan ces

¹ Muller 1984, p. 81.

phrases avec celles dans lesquelles un seul verbe est modifié par un mot négatif et la négation double. Il se trouve ici que l'usage actuel tend à généraliser l'association syntaxique entre une négation en principale et un mot négatif en subordonnée, ce qui n'était pas le cas à l'époque.

Il y a ainsi un flottement entre l'interprétation négative et l'interprétation comme terme à polarité. Autre exemple : celui de l'interrogation dans cet extrait du poète Garnier (16^{ème} siècle): *Nous est-il rien resté qu'un esprit gemissant, / Qu'un esprit adouli dans un corps languissant?* (p. 144 ; exemple analogue p. 169). La phrase n'est pas une phrase négative sans *ne*: "ne nous est-il rien resté..." mais une phrase interrogative dans laquelle aussi bien *que* restrictif que *rien* sont des TPN : "nous est-il resté quoi que ce soit (d'autre) qu'un esprit gemissant...", non des TNW. Autre exemple de ces incertitudes d'analyse: la phrase de Marguerite de Navarre est mal analysée (réf. p. 141, corpus: 97, p. 442): *...il est impossible que vous ne sentiez quelque étincelle du feu qui croist tant plus que je ne le veulx dissimuler*. Il n'y a pas ici équivalence entre un TPN "quelque" et un TNW "nulle/aucune" à cause de la première proposition "il est impossible": il faut que "quelque" ait ici une interprétation positive, du fait des deux négations: "vous sentez sûrement quelque étincelle...", excluant stylistiquement, à mon avis, l'emploi d'un terme uniquement TPN comme "nul".

L'ouvrage est enfin un peu décevant sur les points où l'on s'attend à trouver des éclaircissements. J'ai déjà parlé des emplois sans *ne* de *pas* ou *point* en phrase verbale: il manque encore des données décisives pour savoir quand ces emplois ont commencé, surtout pour les phrases affirmatives. On pouvait espérer une mise au point sur la survivance des emplois non négatifs de *point* et accessoirement de *pas*. Or les données dont fait état l'auteur ne sont pas nouvelles : pour *pas*, il n'y a que la phrase interrogative de Montaigne que j'avais déjà citée dans mon livre (Muller, 1991, p. 225), reprise ici sans me citer (p. 147) mais avec mon interprétation: *Et moy, suis-je dans un bain? suis-je pas plus à mon aise que toy?* (Montaigne, Livre III, chap. 6). Il s'agit de l'empereur du Mexique, torturé par les Espagnols, et exhortant un de ses compatriotes à se montrer aussi courageux que lui; le contexte exclut totalement une vraie négation sans *ne*, et j'ai proposé de comprendre *pas* avec sa valeur primitive de quantité minimale: *si peu que ce soit*. L'exemple est connu depuis longtemps², sans que les grammairiens qui l'ont cité aient fait la différence entre les emplois négatifs sans *ne* de *pas* et cet emploi particulier, dans lequel on trouve plus généralement *point*. L'auteur connaît ces emplois de *point* (p. 164; p. 174) mais les exemples qu'il cite sont déjà dans le livre de Haase (§101). D'autre part, il ignore les emplois marginaux mais sporadiques jusqu'au 18^{ème} siècle dans le français populaire (et encore dans le français du Québec actuel) de ces mots dans les compléments de superlatifs: *C'est la plus jolie fille qu'y a pas dans le canton ; c'est le plus beau blé qu'il y a pas sur le marché...*cf. Muller 1991,; p. 226).

Toutes ces remarques doivent inciter le lecteur à utiliser avec prudence les analyses du livre. Cela dit, on trouvera d'excellentes remarques, et la vue d'ensemble du fonctionnement de la négation me semble sinon exacte, du moins acceptable en l'état actuel des connaissances. Le lecteur trouvera en outre une quantité de références qui pourront l'inciter à aller à d'autres analyses, et une mine d'exemples souvent finement analysés.

² Signalé par Schweighäuser 1851, que l'auteur n'a pas consulté.